

ACTE DE RÉSILIATION AMIABLE DE CONTRAT DE BAIL

Il a été convenu d'un commun accord entre :

Le Bailleur (Propriétaire) :

M./Mme :

Titulaire de la CIN N° :

Demeurant à :

Le Preneur (Locataire) :

M./Mme :

Titulaire de la CIN N° :

Demeurant à :

Les parties déclarent et arrêtent ce qui suit :

Article 1 : Résiliation du bail

Les parties conviennent expressément de résilier à l'amiable et de façon définitive le contrat de bail conclu entre elles en date du : / /, portant sur (l'appartement / le local) situé à :

Article 2 : Restitution des lieux

Le Locataire déclare avoir libéré les lieux de tout occupant et meuble, et a remis les clés au Bailleur ce jour. Le Bailleur reconnaît avoir visité le local et le trouve en bon état locatif.

Article 3 : Apurement des comptes

Les parties déclarent que tous les loyers, charges (Syndic) et factures (eau et électricité) ont été intégralement payés jusqu'à la date de libération des lieux.

Article 4 : Quitus définitif

Le Locataire reconnaît avoir récupéré son dépôt de garantie (Caution) s'élevant à : MAD.

Par conséquent, les parties se donnent réciproquement un quitus entier, définitif et sans réserve concernant toute réclamation découlant dudit contrat de bail.

Fait à :, le : / /

Le Bailleur (Signature légalisée) :

.....

Le Preneur (Signature légalisée) :

.....